Université de Lille

Métiers de l'administration territoriale (M2)

Master Administration publique

Durée
1 an

Composante
Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

Langue(s) d'enseignement
Français

Présentation

Vous souhaitez préparer les **concours** administratifs des catégories A et B de la **fonction publique territoriale** (ou être **recruté par contrat**) ?

L'IPAG de Lille met son expérience et la qualité de sa formation au service d'étudiants soucieux de s'y préparer dans les meilleures conditions en proposant à cette fin, en 2e année de master mention Administration publique, un parcours spécialisé Métiers de l'administration territoriale en formation initiale ou continue.

Ce parcours, d'une durée d'un an, comporte deux semestres.

Savoir-faire et compétences

- Savoirs :
• gestion budgétaire et comptabilité publique ;
• commande publique et achat ;
• contrôle interne et audit ;
• GRH ;
• management public ;
• transition écologique ;
• participation citoyenne.

- Compétences comportementales :
• employer les différents registres d'expression écrite et orale dans un contexte professionnel ;
• adopter une posture professionnelle ;
• respecter les règles relatives à l'éthique et à la déontologie ;
• promouvoir le changement.

- Compétences opérationnelles :
• piloter une action de manière autonome ;
• traiter les questions ayant des implications financières (achat, commande publique) ;
• rechercher et synthétiser les données relatives aux politiques publiques ;
• analyser et interpréter des textes législatifs ou règlementaires ;
• rédiger des rapports et notes de synthèse ;
• rédiger un rapport sur commande (SAé) ;
• analyser une situation du point de vue juridique et élaborer un argumentaire adapté et/ou une proposition de solution ;
• mettre en place une veille juridique ;
• mettre en place des dispositifs de contrôle d'application de la réglementation en vigueur (audit et évaluation) ;
• utiliser les outils numériques et l'IA.

Les + de la formation

• Programme de la formation axé sur la professionnalisation.
• Formation diplômante et préparation spécifique aux concours.
• Calendrier adapté pour permettre l'inscription aux concours.
• Stage obligatoire en Master 2 en établissement public ou privé gérant une mission de service public (durée minimale de 8 semaines).

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 12 mars 2026

• SAé : rapport sur commande d'administration.

Organisation

Organisation

La formation est déclinée en blocs de connaissances et de compétences qui permettent l'acquisition de compétences professionnelles de façon progressive. S'agissant spécifiquement du master 2, il s'agit de :
• Communiquer à des fins de transferts de connaissances au sein d'une administration territoriale ;
• Gérer l'environnement juridique au sein d'une administration territoriale ;
• Mettre en œuvre une politique publique territoriale ;
• Valoriser son projet professionnel ;
• Analyser ses actions en situation professionnelle.
Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des professionnels.

La démarche suivie vise à permettre l'acquisition :
• de connaissances théoriques fondamentales ou « savoirs » (approche académique) ;
• de savoir-faire, de savoir-être et de savoir-devenir (« compétences opérationnelles » et « compétences comportementales »).

Stages

Stage : Obligatoire

Stage de 8 semaines minimum.

Admission

Conditions d'admission

Déposez votre candidature sur la plateforme e-candidat de l'université de Lille : https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat

Et après

Poursuite d'études

• L'insertion dans la vie professionnelle est le débouché naturel de la formation.
• La poursuite d'études est possible dans un autre Master 2.
• La poursuite d'études est également possible en Doctorat, sous réserve de certaines conditions notamment la rédaction d'un mémoire de recherches.

Insertion professionnelle

Le diplôme permet d'accéder à l'ensemble des postes de catégorie A de la fonction publique territoriale, soit par la voie du concours (attaché territorial), soit par la voie du recrutement contractuel (chargé de mission ou chargé de projet).

Il permet aussi d'accéder aux emplois de catégorie B (comme rédacteur territorial).

Il permet enfin de travailler auprès d'acteurs privés en lien avec les collectivités (comme les associations ou sociétés locales).

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Lille, consultez les répertoires d'emplois publiés par l'*ODiF (Observatoire de la Direction des Formations)*

Les fiches emploi/métier du *Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois* (ROME) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 12 mars 2026

Université de Lille

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

IPAG Lille

03.20.90.74.39

ipag@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Christophe Mondou

christophe.mondou@univ-lille.fr

Lieu(x)

Lille - Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales

Campus

Campus Moulins Lille

En savoir plus

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

https://droit.univ-lille.fr/

IPAG de Lille

https://droit.univ-lille.fr/les-instituts-facultaires-de-la-fsjps/institut-de-preparation-a-ladministration-generale-ipag

Liste des enseignements

https://droit.univ-lille.fr/filedroit/user_upload/Maquettes_Masters_2026_2030/Maquette_Master_IPAG_Metiers_de_l_administration_territoriale.pdf

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 12 mars 2026